

26.01.2007 - 10:36 Uhr

ASTAG: Des allocations pour l'acquisition de poids lourds propres - la Suisse doit suivre l'exemple de l'UE

Berne (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG soutient toutes les mesures et les contributions destinées à promouvoir l'acquisition des véhicules les plus modernes. En effet, ce processus permettra à la branche des transports de poursuivre la modernisation déjà engagée de la flotte des véhicules dans l'intérêt de l'environnement d'une part, mais également pour compenser d'éventuelles distorsions de concurrence par rapport aux pays voisins. A la demande du ministère allemand, la Commission UE a adopté hier un programme de promotion pour l'acquisition de véhicules peu polluants. Ce paquet financier étatique devrait devenir effectif dès le milieu de l'année 2007 et prévoit des prêts et des subventions directes.

En ce mercredi, la Commission UE a décidé d'autoriser l'Allemagne à financer, au niveau de l'état, l'acquisition de véhicules peu polluants. Si l'on se réfère à la demande du ministère des transports, le programme d'investissement d'un montant annuel de 100 millions d'euros devrait être composé soit de prêts à intérêt préférentiel, soit de subventions directes. Ainsi, il serait possible d'accélérer l'acquisition de véhicules utilitaires présentant un meilleur bilan au niveau des émissions polluantes. L'Allemagne a prévu de distribuer ces montants à partir du deuxième semestre 2007. De plus, l'impôt sur les véhicules lourds à moteur devrait également être revu à la baisse.

Un tel programme est également nécessaire en Suisse!

Pour des raisons d'égalité de droit au niveau de la compétitivité sur le plan international et dans l'optique de protéger autant que possible l'environnement des émissions polluantes, l'Association suisse des transports routiers ASTAG incite les autorités à examiner la possibilité d'accorder des aides financières et à lancer cette initiative le plus rapidement possible. Un tel programme d'encouragement de l'état serait particulièrement judicieux dans le transport à courte distance et le transport interne, sachant que dans ces branches, les distances parcourues sont relativement courtes, contrairement au transport à longue distance et international, et que, de ce fait, il est particulièrement difficile d'amortir les investissements consentis au niveau des véhicules. Un exemple symptomatique de cette situation est révélée par le fait que les pouvoirs publics utilisent encore très souvent d'anciens véhicules (EURO-0/1-Norm) pour l'entretien des routes ou le déneigement, alors que les entreprises privées ont pratiquement déjà renouvelé leur parc de véhicule pour le transport à longue distance. Afin d'améliorer le plus rapidement possible la situation, la Suisse doit donc suivre l'engagement exemplaire de l'UE et contribuer à la protection de l'environnement dans l'intérêt de la population et de la politique actuelle des transports. Le financement de ce programme peut sans autre être assuré par les recettes de la RPLP qui sont aujourd'hui déjà plus élevées que prévu.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3

3007 Berne
Tél.: +41/31/370'85'24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100523498> abgerufen werden.